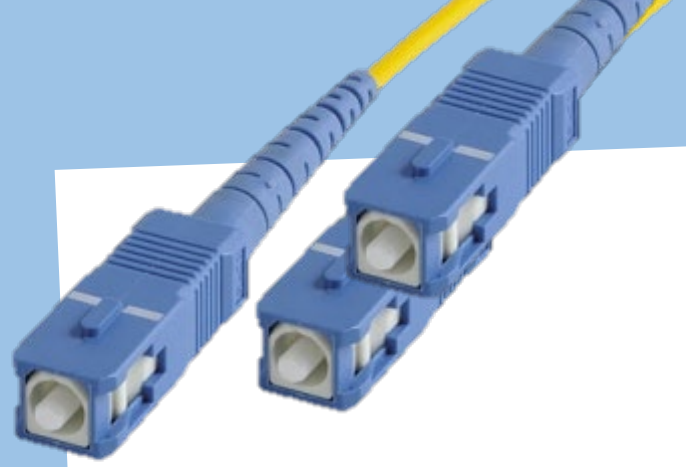

ESSONNE NUMÉRIQUE

Réunion Communauté de Communes des Deux Vallées le 10 avril 2019

DOURDANNAIS EN HUREPOIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Entre Juine et Renarde

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS

C2V

ACGLO Etampois Sud-Essonne

Val d'ESSONNE Communauté de Communes

Essonne LE DÉPARTEMENT
TERRE D'AVENIRS

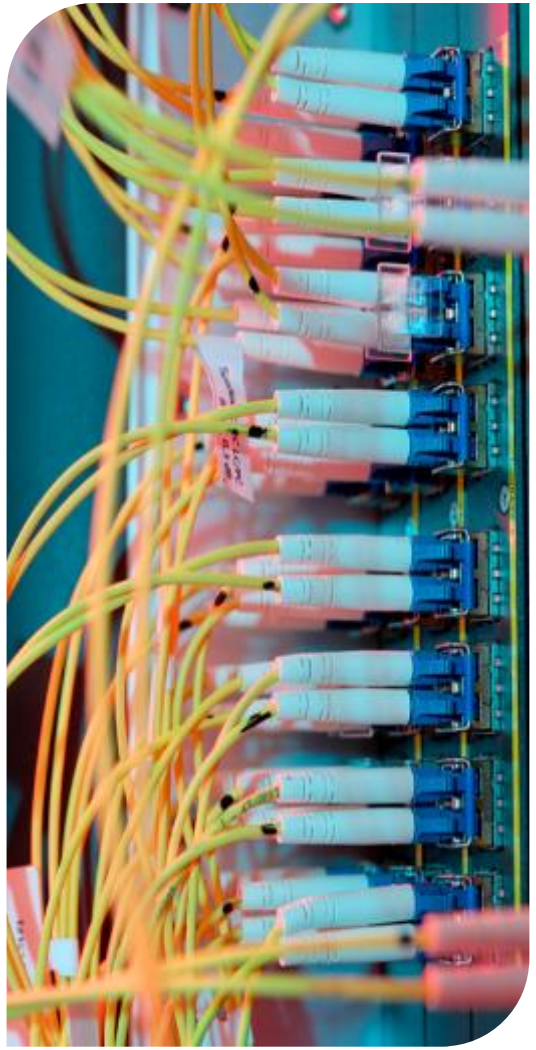

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 Etat d'avancement du déploiement

3 Focus sur la CC2V

4 Point financier

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

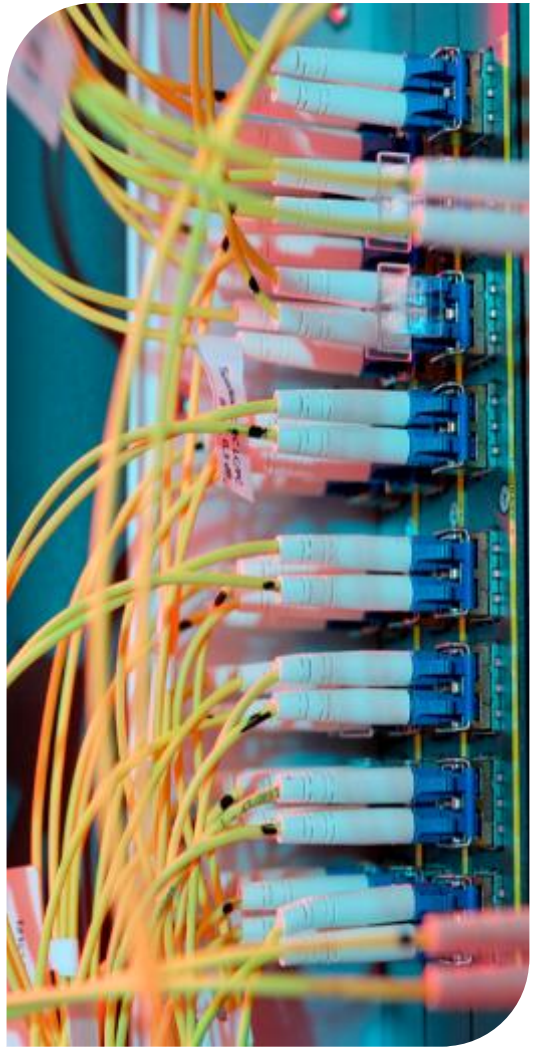

Sommaire :

1 **Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique**

2 Etat d'avancement du déploiement

3 Focus sur la CC2V

4 Point financier

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

Zones Très dense et conventionnées au Nord: 71 communes

Zones d'intervention publique FTTH : 123 communes

EPCI :	Nombre de prises :
Cœur d'Essonne	20077
Entre Juine et Renarde	13834
Etampois Sud-Essonne	15557
Le Dourdannais en Hurepoix	14296
Pays de Limours	13043
Val d'Essonne	28015
Deux Vallées	11032

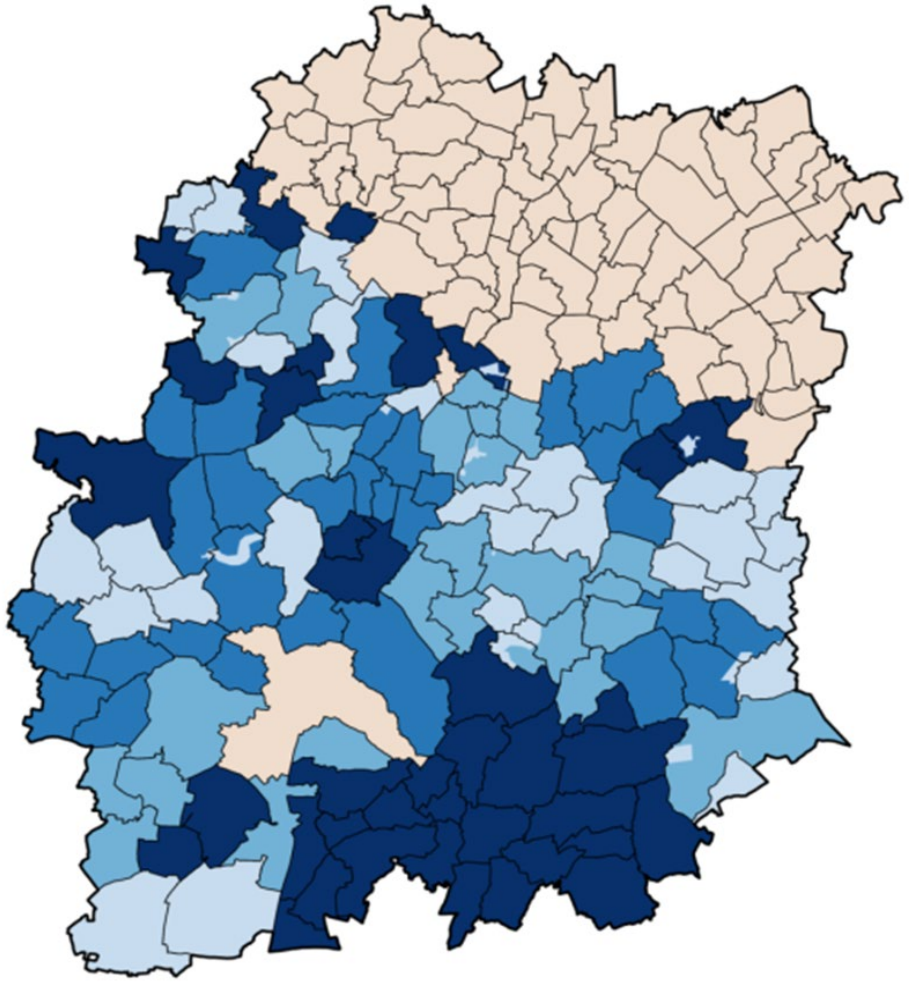

Engagement essonnien : Très Haut débit pour 2020

2 Organisation globale du réseau d'initiative public

→ Le choix d'un Syndicat Mixte Ouvert

Service à compétence nationale

France Très Haut Débit – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

sous la responsabilité du Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Syndicat Mixte Ouvert

ESSONNE NUMÉRIQUE

Région

îledeFrance

7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (représentant 123 communes)

Entre Juine et Renarde

DOURDANNAIS EN HUREPOIX COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Val d'ESSONNE

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS

C2V

ACGLO Etampois Sud-Essonne

Département

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

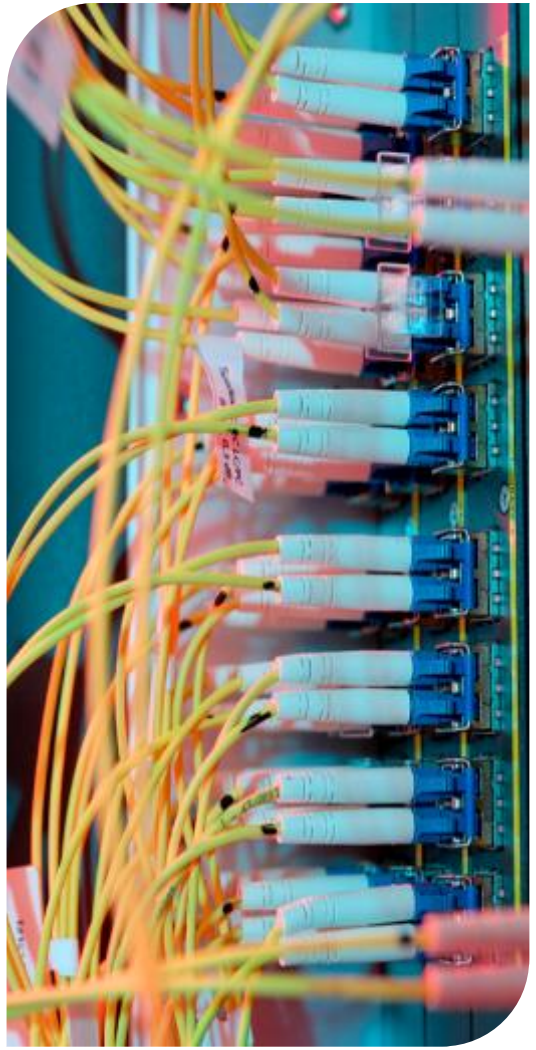

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 **Etat d'avancement du déploiement**

3 Focus sur la CC2V

4 Point financier

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

2 Etat d'avancement du déploiement des Jalons 1 à 4 (1/2)

Les études du jalon 1 ont été plus longues que prévues du fait de 3 composantes :

Un nombre plus important de prises a été constaté lors des opérations de relevé de boites aux lettres portant ainsi le nombre de prises à 37 000 prises au lieu de 33 000 identifiées lors des études préliminaires.

Pour la gestion technique de son réseau, le SMO a fait le choix dès le lancement de son marché de conception réalisation d'intégrer les données du réseau au format GRACE THD. Ce modèle de conception de données, qui est standardisé par l'AVICCA, permettra au SMO d'avoir toutes les garanties nécessaires pour assurer la continuité de service en cas de changement de délégataire. Ce modèle de conception de données, bien que très vertueux, a été long à mettre en place car chaque acteur (concepteur- réalisateur-délégataire) a dû intégrer ce modèle dans son propre système de gestion.

Le SMO a également intégré dans la conception de son réseau les demandes de son délégataire afin d'assurer une meilleure exploitation du réseau pour les 15 ans à venir(taille des NRO, choix des tiroirs optiques, etc). Les choix de ces matériels ont longuement été étudiés puisqu'ils avaient un impact non négligeable sur les coûts de construction du réseau.

A date toutes les études du jalon 1 sont terminées en APS et APD. Côté travaux ,les 11 NRO du réseau ainsi que les 89 armoires SRO du jalon 1 ont été installés au cours du deuxième semestre 2018.

Concernant le déploiement du réseau (transport et distribution), l'avancement du déploiement est de 35 % soit près de 13 000 prises sont déjà installées en souterrain, en immeubles, ou en aérien.

Pour le jalon 2 toutes les études APS sont terminées, elles ont été plus rapides à mettre en œuvre grâce aux problématiques levées en jalon 1.Les APD sont en cours de livraison avec un avancement de 56 % pour 32 000 prises et 74 SRO. Le lancement des travaux du jalon 2 sera réalisé fin avril.

Pour le jalon 3 les études APS ont été lancées en septembre 2018 et devraient se terminer pour la fin de l'année 2019 . Le taux d'avancement des études est de 76 % pour 28000 prises et 70 SRO.

Pour le jalon 4 les études APS sont programmées pour le mois de mai: 30 000 prises

L'année 2019 est une année très dense car elle va superposer 4 jalons que ce soit en études ou en travaux

2 Etat d'avancement des Jalons 1 à 4 (2/2)

Le réseau est en cours de déploiement et il est contrôlé au fil de la livraison des zones arrières de SRO réalisées par le concepteur- réalisateur (échelle définie entre les acteurs pour effectuer les recettes) .

Le processus de recette qui a été défini et validé entre le Groupement, le Délégataire et le SMO conduit à lever les éventuelles réserves mineures ou majeures qui ont été constatées lors des contrôles terrain.

Le volume de prises étant important (1500 prises par semaine en moyenne), une bonne coordination entre tous les acteurs est fondamentale pour tenir l'objectif de 34 000 prises recettées d'ici à la fin Aout 2019.A fin mai 37 opérations de recette sont en cours ou programmées pour 14 000 prises (37 SRO sur 89).

Le volume des prises recettées dépend en partie des accords syndic obtenus pour installer la fibre dans les propriété privées . Ce taux de conventionnement est proche des 90 %

En fin de processus, le réseau sera réceptionné par le Délégataire qui en assurera la gestion technique et la commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet. Cette opération de réception du réseau se matérialise par la livraison des Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE) à l'exploitant.

A la réception des premières prises par le délégataire le T0 de la DSP d'affermage est déclenché.

A partir des éléments fournis au Délégataire ce dernier entamera ses démarches auprès des opérateurs fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qu'il soit alternatifs (petits opérateurs) ou des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN)

Les délais réglementaires pour lancer commercialisation auprès des FAI sont de 3 mois après publication des informations préalablement enrichies (IPE). Le réseau qui est construit par Essonne Numérique est complété par un réseau de collecte déployé par l'exploitant. Ce réseau permet de relier entre eux les NRO et d'accéder au monde internet sur des points de présence opérateurs (POP).Ce réseau est en cours de déploiement (point suivant du Délégataire)

A date tous les NRO sont recettés et alimentés en énergie ce qui permet à l'exploitant de lancer ses tests d'acheminement du trafic depuis ses équipements actifs installés dans les NRO

2 Vision globale du planning prévisionnel de déploiement du projet FTTH de 2017 - 2020

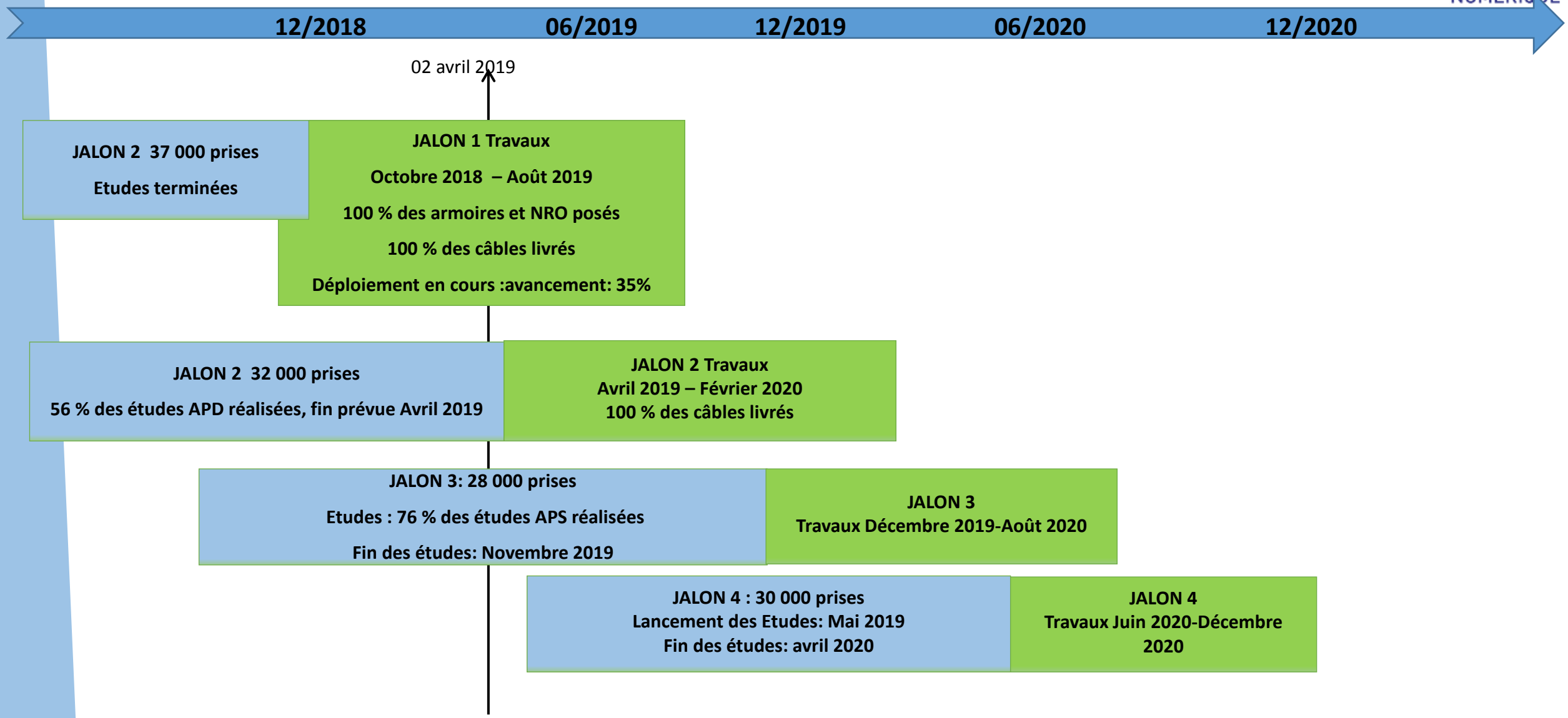

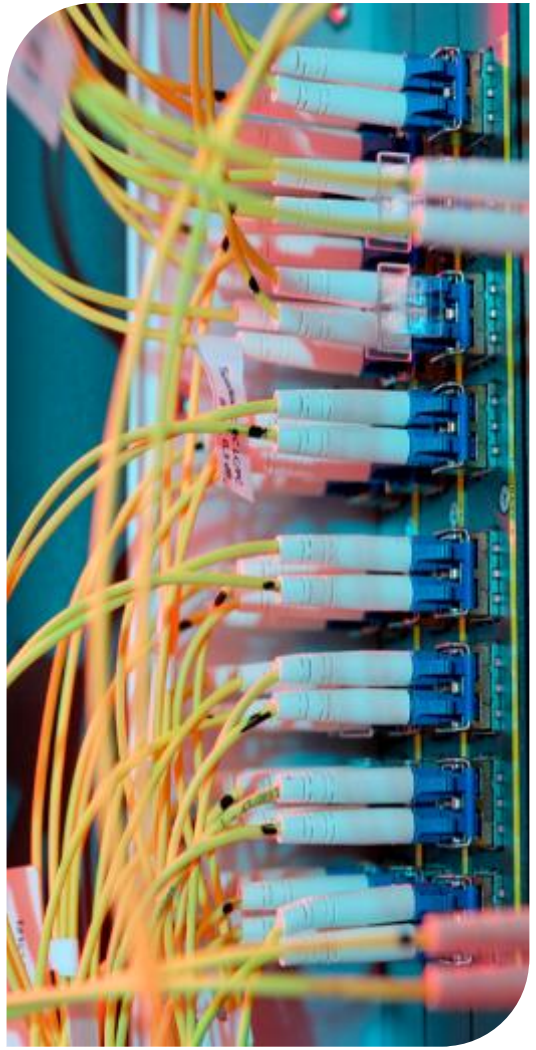

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 Etat d'avancement du déploiement

3 **Focus sur la CC2V**

4 Point financier

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

3 Point d'avancement au 10 avril 2019

- La fin du déploiement des communes du « Jalon 1 » est prévue pour le milieu de l'année 2019, après quoi les Fournisseurs d'accès à Internet (FAI) seront informés de la disponibilité de ce réseau, et pourront, selon leur stratégie, commercialiser leurs offres. Les communes concernées partiellement ou totalement par le « Jalon 1 » sont : **Courdimanche-sur-Essonne, Maisse, Gironville-sur-Essonne, Prunay-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux et Boigneville**.

- Les études d'ingénierie des communes du « Jalon 2 » ont démarré en mars 2018 et se termineront en avril 2019 . Les travaux se dérouleront d'Avril 2019 à Février 2020. Les communes concernées partiellement ou totalement sont : **Videlles, Dannemois, Courances, Boutigny-sur-Essonne, Mondeville et Moigny-sur-Ecole.**

- Les études d'ingénierie du « jalon 3 » ont démarré en septembre 2018. Les travaux se dérouleront Décembre 2019 à Août 2020 pour les communes de: **Milly-la-Forêt et partiellement Moigny-sur-Ecole.**

- Enfin le 4ème et dernier jalon sera lancé en mai 2019 marquant ainsi la fin de programmation du déploiement. Les travaux se dérouleront de Juin 2020 à Décembre 2020. Il concerne les communes: **d'Oncy-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole et partiellement Mondeville**.

3 Déploiement sur la CC2V

→ Découpe du déploiement sur la CC2V

En 2017, une découpe en jalons a été réalisée et validée en concertation avec les EPCI sur la base de 4 jalons.

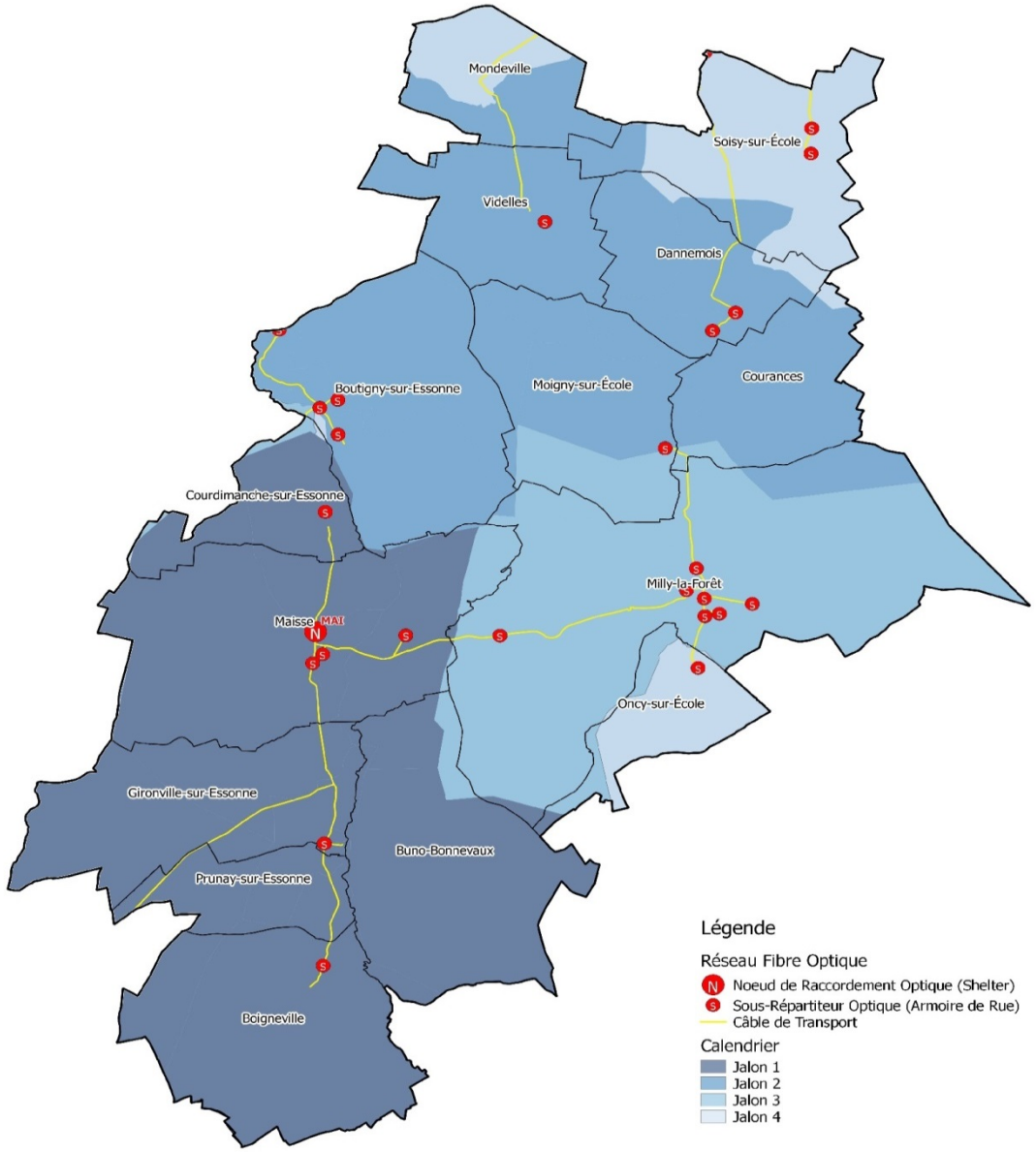

CARTOGRAPHIE DE DEPLOIEMENT SUR MILLY-LA-FORËT (JALON 2 & JALON 3)

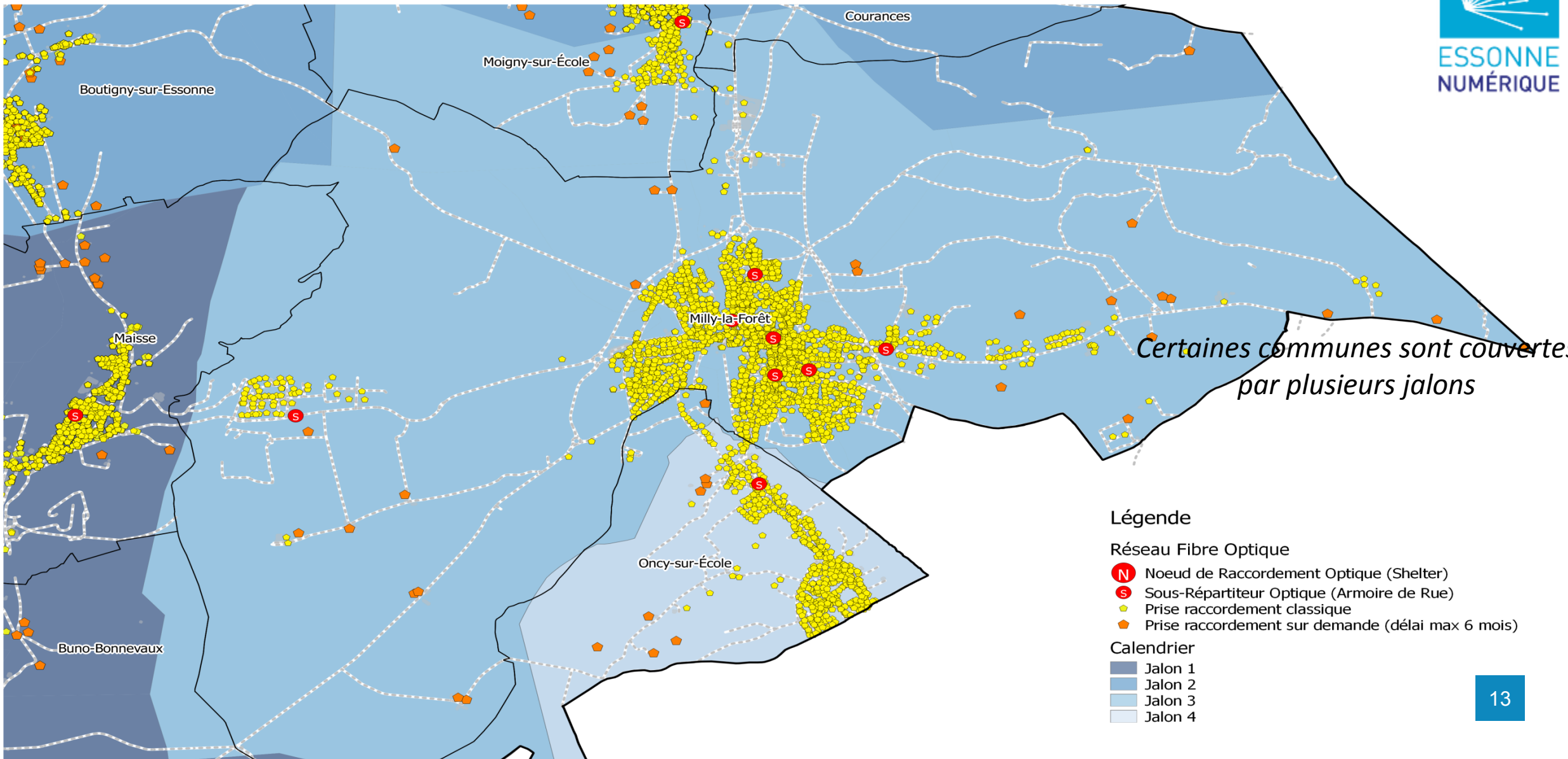

Certaines communes sont couvertes par plusieurs jalons

3 Répartition des prises par commune et par jalon

	Prises (foyers, entreprises et sites publics)		
	J1/J2 Etude terrain réalisée	J3/J4 Etude préliminaire réalisée	Total Prises
Boigneville	306	0	306
Boutigny-sur-Essonne	1440	23	1463
Buno-Bonnevaux	388	0	388
Courances	196	7	203
Courdimanche-sur-Essonne	154	6	160
Dannemois	450	0	450
Gironville-sur-Essonne	422	0	422
Maisse	1551	0	1551
Milly-la-Forêt	1	3031	3032
Moigny-sur-Ecole	526	131	657
Mondeville	93	255	348
Oncy-sur-Ecole	0	508	508
Prunay-sur-Essonne	201	0	201
Soisy-sur-Ecole	4	1006	1010
Videlles	333	0	333

Total des prises:11032
Dont 6065 en J1/J2

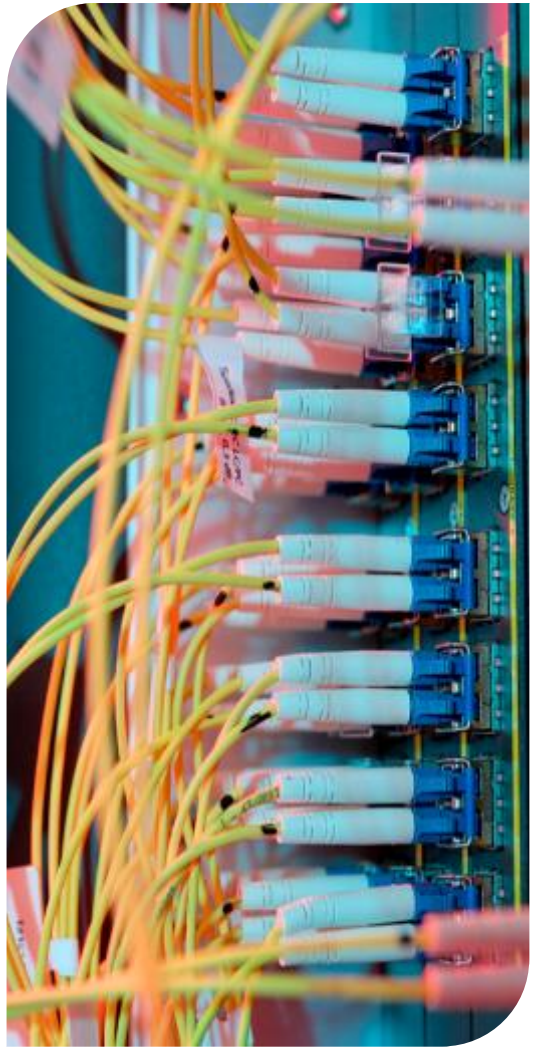

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 Etat d'avancement du déploiement

3 Focus sur la CC2V

4 **Point financier**

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

4 L'année 2019 sera marquée par un pic des dépenses d'investissement du budget annexe

	Total	Dépenses prévisionnelles 2018	Prévisions 2019
Investissements FTTH	75 800 000 €	18 200 000 €	36 000 000 €
Subvention de raccordement	10 300 000 €	100 000 €	700 000 €
Schéma Départemental des Usages et Services Numériques	450 000 €	150 000 €	100 000 €
Total	**86 550 000 €**	**18 450 000 €**	**36 800 000 €**

- 2019 est une année de pic d'investissement sur le budget annexe du fait du déploiement du FTTH
- La subvention de raccordement sera marquée par une montée en puissance progressive à partir de 2019 mais atteindra son pic en 2020 et 2021 après la commercialisation de la plupart des prises

N.B : Les dépenses après 2022 s'étendent jusqu'à la fin du contrat d'exploitation, c'est-à-dire 2036

4 Ce pic d'investissement sera principalement couvert par une hausse des subventions Etat et Région, et une montée en puissance de la redevance d'exploitation

	Recettes prévisionnelles 2018	Prévisions 2019
Redevance d'exploitation	0 €	9 100 000 €
Subvention Département	1 000 000 €	1 000 000 €
Subvention EPCI	1 000 000 €	1 000 000 €
Subvention Région	1 700 000 €	12 000 000 €
Subvention Etat		7 000 000 €
Total	**3 700 000 €**	**30 100 000 €**

- 2019 sera marqué par la montée en puissance de la redevance d'exploitation permettant de couvrir par auto – financement une partie des investissements
- Un pic de recettes est anticipé sur les subventions Région et Etat correspondant au pic de dépenses
- Une quote – part des subventions Région et Etat pourrait être imputée sur le budget principal afin de neutraliser l'impact de la subvention de raccordement

4 La montée en puissance des dépenses réelles de fonctionnement en 2019 est en phase avec le cycle du projet d'aménagement numérique

	Prévisionnel 2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses réelles de fonctionnement	817 500 €	872 500 €	902 500 €	775 000 €	700 000 €

- 2019 et 2020 sont marqués par une hausse anticipée des dépenses réelles de fonctionnement correspondant:
  - À l'accroissement des moyens humains mis à disposition du SMO en période de travaux
  - A des charges financières importantes corrélées aux dépenses d'investissement
- Une baisse est anticipée à partir de 2021 du fait de la fin des travaux FTTH
- **Les contributions des membres ne dépasseront pas ce qui est nécessaire à la couverture des dépenses réelles de fonctionnement.**

➔ *Des mesures d'optimisation seront recherchées pour neutraliser l'impact de la subvention de raccordement sur la contribution des membres.*

4 Les orientations budgétaires 2019

Niveau maximal d'appel à contribution des membres

Membre concerné	Part des prises	Contribution	*Contribution 2018*	Subvention d'investissement
contribution CCVE	24%	104 700 €	*98 927 €*	240 000 €
contribution CACE	17%	74 162,5 €	*70 074 €*	170 000 €
contribution CAESE	14%	61 075 €	*57 708 €*	140 000 €
contribution CCDH	12%	52 350 €	*49 464 €*	120 000 €
contribution CCEJR	12%	52 350 €	*49 464 €*	120 000 €
contribution CCPL	11%	47 987,5 €	*45 342 €*	110 000 €
contribution CC2V	10%	43 625 €	*41 220 €*	100 000 €
Total contributions EPCI		436 250 €	*412 197 €*	1 000 000 €
contribution CD91		436 250 €	*412 198 €*	1 000 000 €

- Le niveau prévisionnel des contributions des membres sera fixé au BP en fonction des dépenses de fonctionnement du budget principal et ajusté en cours d'année au regard du résultat de l'exercice précédent. Les contributions ne seront appelées qu'en fin d'exercice.
- Conformément à ce qui a été convenu la subvention d'investissement sera budgétée et appelée qu'en cas de besoin.
- Au budget annexe, les dépenses d'exploitation seront intégralement couvertes par la redevance d'exploitation (9,1 M€ prévisionnels en 2019)

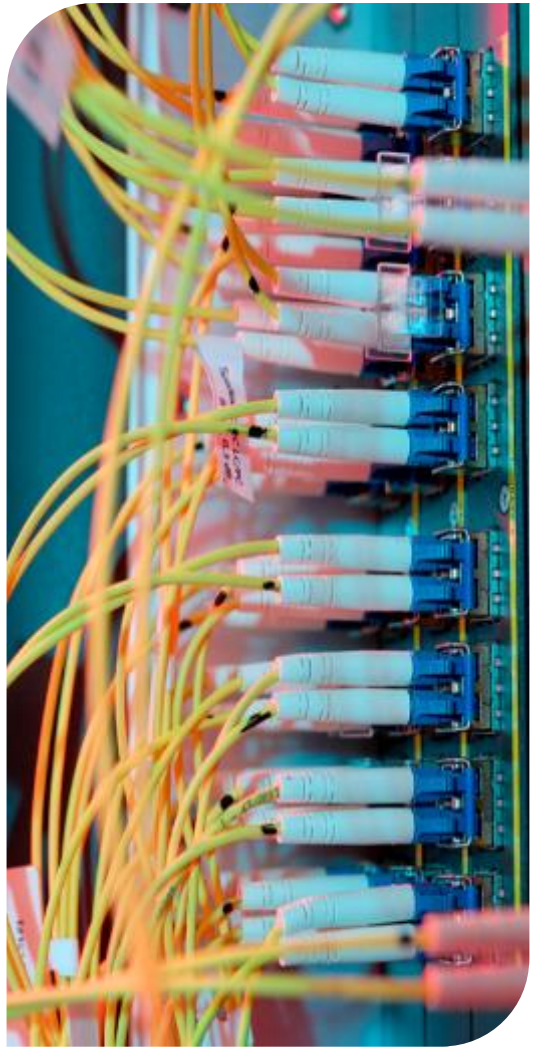

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 Etat d'avancement du déploiement

3 Focus sur la CC2V

4 Point financier

5 **La commercialisation du réseau (ENTHD)**

6 Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques

ESSONNE Numérique
Très HAUT DEBIT
-
CC2V

10 avril 2019

SOMMAIRE

Covage

Commercialisation

Communication

ESSONNE NUMÉRIQUE
TRÈS HAUT DÉBIT

COVAGE - ENTHD

NOTRE MÉTIER

OPÉRATEUR
D'INFRASTRUCTURES FIBRE
NEUTRE ET INDÉPENDANT

46
réseaux fibre

1
backbone national

24%
des entreprises françaises

3M
foyers & entreprises à terme

+ 660 000
foyers & entreprises déjà déployés

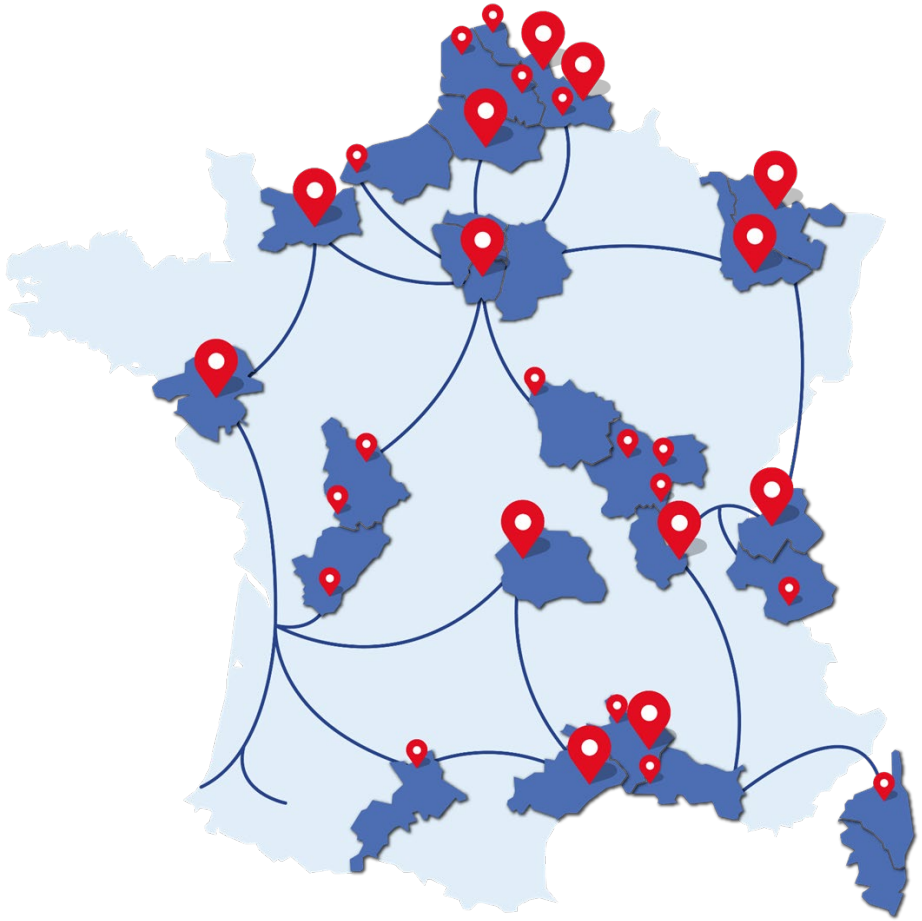

ESSONNE NUMÉRIQUE TRÈS HAUT DÉBIT

orange™

Caisse des Dépôts GROUPE

COMMERCIALISATION

Fournisseur d'Accès à Internet

ESSONNE NUMÉRIQUE
TRÈS HAUT DÉBIT

ESSONNE NUMÉRIQUE
TRÈS HAUT DÉBIT

COMMUNICATION

particuliers

entreprises

entreprises

Réunion Publique

Petit Déjeuner / After-Work

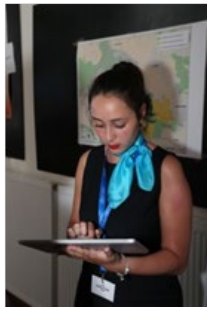

ESSONNE NUMÉRIQUE
TRÈS HAUT DÉBIT

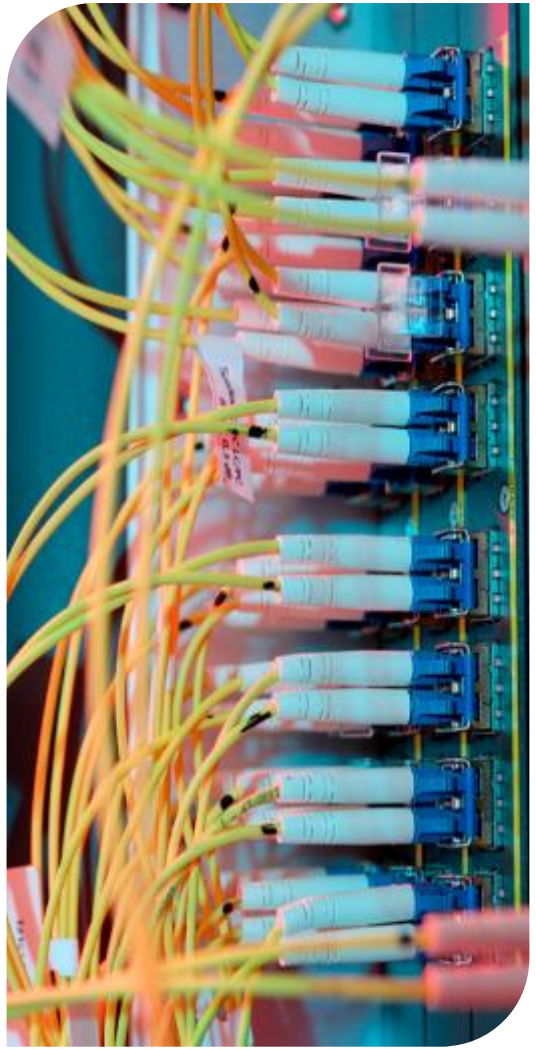

Sommaire :

1 Le Réseau d'Initiative Publique Essonne Numérique

2 Etat d'avancement du déploiement

3 Focus sur la CC2V

4 Point financier

5 La commercialisation du réseau (ENTHD)

6 **Le Schéma de Développement des Services et Usages Numériques**

Le Schéma de Développement des Usages et Services Numériques

01 avril 2019

essonnenumerique.com

Le SDUSN est inscrit dans la loi depuis octobre 2016

[LES SDTAN] PEUVENT COMPORTER
UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES.
CETTE STRATÉGIE VISE À ***FAVORISER L'ÉQUILIBRE DE L'OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES*** *SUR LE TERRITOIRE AINSI QUE* ***LA MISE EN PLACE DE RESSOURCES MUTUALISÉES, PUBLIQUES ET PRIVÉES****, Y COMPRIS EN MATIÈRE DE* ***MÉDIATION NUMÉRIQUE****. »*

ARTICLE 1425-2 DU CGCT

Démarche d'élaboration du SDUSN

Objectifs

*Une démarche ayant pour vocation d'**accompagner** et d'**accélérer** la **transition numérique…***

*…sur **l'ensemble du périmètre d'intervention de l'action publique.***

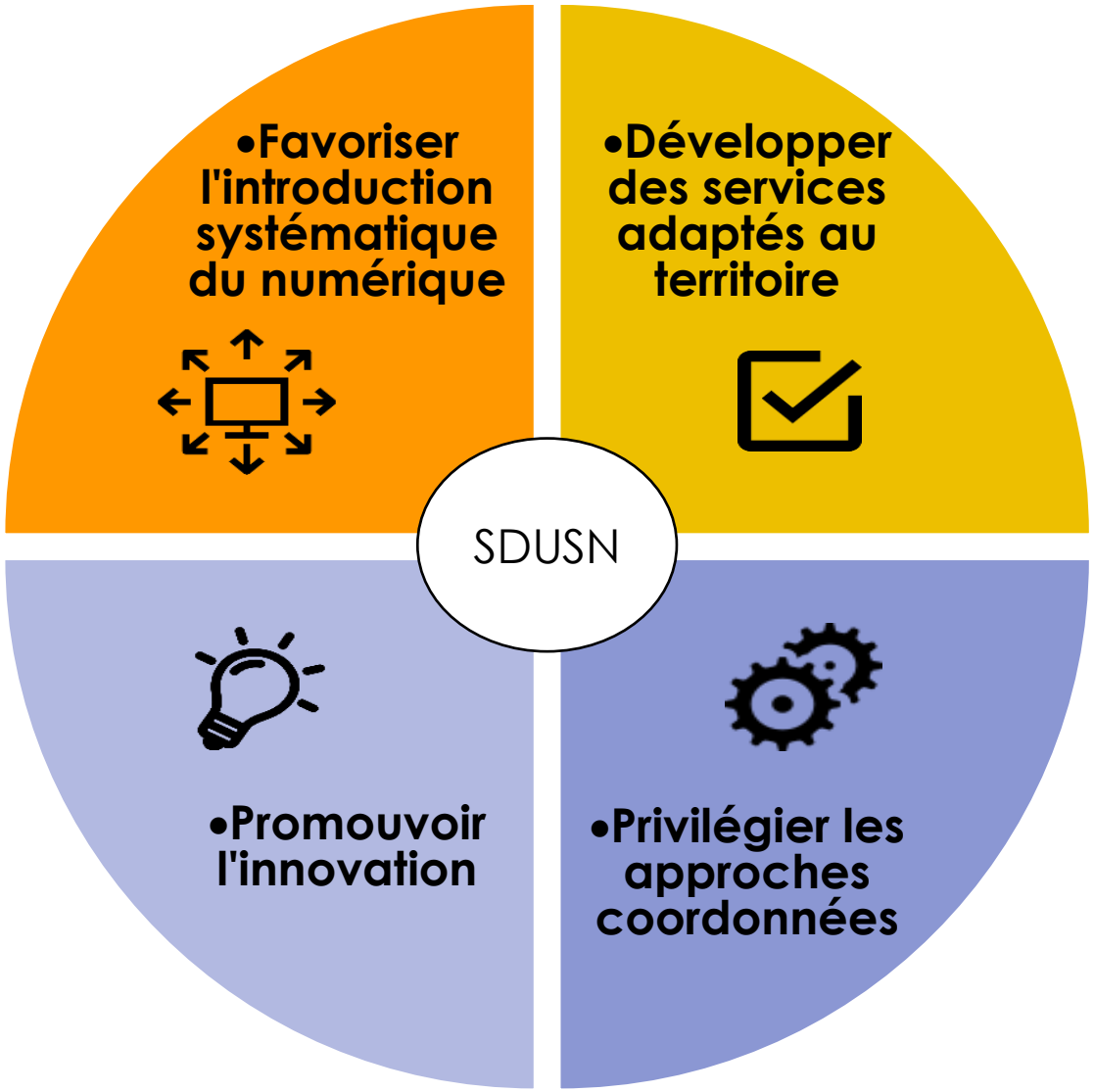

Démarche d'élaboration du SDUSN

Calendrier

ÉTAPE N°1 AVRIL À JUIN 2018

Diagnostic du territoire : panorama, le plus complet possible, des projets d'usages et de services numériques dans l'Essonne

ÉTAPE N°2 JUIN À OCTOBRE 2018

Stratégie numérique sur le territoire de l'Essonne : proposition d'orientations stratégiques

ÉTAPE N°3 OCTOBRE 2018 À JANVIER 2019

Référentiel de projets répondant aux orientations : co-construction de fiches-projet

Avril 2019

Présentation du SDUSN

Présentation de la stratégie du SDUSN

Les 4 orientations stratégiques à horizon 2025

- Services personnalisés
  - Préventifs
  - Prédictifs
  - Temps réel

Développer des services numériques pour tous

- Pilotage par la donnée
- Architecture orientée services
- Travail facilité pour les agents et optimisation des ressources

Moderniser la gestion des administrations

Horizon 2025

Accompagner tous les publics dans l'appropriation du numérique

- Médiation numérique
- E-inclusion
- Formation
- Information

Favoriser l'innovation et l'attractivité du territoire

Développement territorial
Transformation numérique des entreprises

- Open innovation

Présentation de la stratégie du SDUSN

Déclinaison de la stratégie en un portefeuille de projets à horizon 2021

Projets à destination des Collectivités

Projets structurants

- **Fiche n°5 : Plateforme de données ouvertes mutualisée**
- **Fiche n°6 : SIG 3D mutualisé**
- **Fiche n°7 : Système d'archivage électronique mutualisé**
- **Fiche n°8 : Groupement fermé d'utilisateurs**

Projets à destination des Usagers

Services

Projets structurants

- **Plateforme de démarches en ligne**

Projets innovants

- *Fiche n°9 : Centrale de mobilité*
- *Fiche n°10 : Moteur d'alerte et de signalement universel*
- *Fiche n°11 : Généralisation de solutions de téléconsultation*

Appropriation du numérique

- *Fiche n°12 Télétravail dans les bâtiments publics et les tiers-lieux*

Innovation

- *Fiche n°13 : Living lab agricole*
- *Fiche n°14 : Autoconsommation et optimisation énergétique*

Projets supports pour le développement du numérique

- ❒ Fiche n°1 : Plans numériques intercommunaux
- ❒ Fiche n°2 : Fonds de financement pour l'innovation numérique
- ❒ Fiche n°3 : « Lab du SMO »
- ❒ Fiche n°4 : Plateforme d'intermédiation entre collectivités et startups

Principes de la gouvernance

- ***Objectif :***
  - Laisser la possibilité à tous les acteurs de bénéficier et de participer à ces projets structurants

- ***Moyens :***

  Faire porter par Essonne Numérique un système ouvert et collaboratif de pilotage et de suivi des projets numériques basés sur quatre socles : Plan Numérique, Fond de financement, Lab du SMO, Hub du SMO

  Formaliser l'engagement de chaque acteur via des Plans Numériques intégrant la participation financière et le mode de gouvernance pour chacun des projets choisis.

  Possibilité de faire adhérer 4 intercommunalités au sein du SMO Essonne Numérique sur la compétence L1425-2 (à condition que celles-ci- la détienne) afin d'élargir la gouvernance.
  (6 EPCI et le Département ont transféré cette compétence, un EPCI l'a délégué).

Plateforme SIG 3D

Une plateforme mutualisée de traitement et de valorisation des données géographiques incluant une application de modélisation 3D des espaces

Objectifs du projet

- ✓ Proposer une plateforme commune aux collectivités qui ne sont pas dotées d'un SIG.
- ✓ Permettre aux collectivités les plus avancées de mettre en œuvre des outils de cartographie 3D.
- ✓ Créer une infrastructure SIG à l'échelle départementale pour faciliter les échanges et le partage des données publiques

***Exemples de projet** : GéoMAS dans les Hautes- Alpes (plateforme SIG mutualisée) ; Géoplateforme17 en Charente-Maritime, constitue ; plateforme de modélisation 3D en Ile-de-France*

Portage : Département / SMO Essonne Numérique

Rôle du Département : co-financeur avec les EPCI et les collectivités partenaires

Partenaires : Bloc communal / Syndicats / PNR / IAU / Délégataires

Premières étapes

- ✓ **Démarrage envisagé :** T3 2019
- ✓ Définition de l'interface à travers la constitution d'un groupe de travail
- ✓ Recherche de solutions existantes

Budget
450 k€ d'installation + 30 k€ de maintenance /an + 40 k€ de frais annuel de promotion + 3 ETP

Financements mobilisables
FEDER (Axe 7 : Diversifier et améliorer les applications TIC)

Prochaines étapes de la mission

Mars 2019

SDUSN

Présentation du SDUSN auprès du :
- **Le Comité syndical**

Avril 2019

Finalisation avant adoption du SDUSN

Avril 2019

Envoi des fiches projets aux interco. Lancement des PNI

Sept. 2019

Mise en place des instances de gouvernance
(réunion constitutive de l'instance partenarial, lancement d'un premier groupe de travail, rédaction de documents types, etc.)

Élaboration de plans numériques intercommunaux avec les EPCI

Merci de votre attention

essonnenumerique.com